

La Gazette du OUI

NUMERO 51 Imprimé

Le 8 janvier 2012

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

En acceptant de prendre la succession d'Olivier Collon à la tête de l'Association, en février dernier, j'avais non seulement l'ambition d'assurer la pérennité de l'œuvre de Michel Dumas, son créateur, mais je souhaitais relancer la mobilisation de toutes les forces vives de l'Aveyron, de la Lozère et de la Haute-Loire sur le projet de désenclavement et de développement de notre sud du Massif-Central.

J'avais pour objectif, également, de vous tenir régulièrement informés, une fois par trimestre, au moyen de cette gazette, sur le travail accompli par les membres du bureau, les avancées du projet, l'actualité de la RN 88.

Je tenais enfin à remettre d'actualité notre site Internet muet depuis quelque temps.

Au terme de cette année, nous pouvons considérer que la venue de Madame Kosciusko-Morizet dont le ministère a en charge les infrastructures routières, et celle de Monsieur Sarkozy, nous ont permis de sensibiliser à nouveau les dirigeants actuels sur la nécessité vitale, pour toutes les populations, de cet axe majeur entre Lyon et Toulouse. J'ai par contre été personnellement déçu qu'aucune action concertée de l'ensemble de nos élus, des organisations consulaires et syndicales, des associations concernées n'ait pu être organisée.

De même, je regrette de n'avoir pas pu faire diffuser, en temps voulu, à l'ensemble de nos adhérents le n° 50 de notre gazette que certains d'entre vous ne découvriront qu'aujourd'hui alors qu'elle a été réalisée le 27 juin et distribuée sur Mende et ses alentours dès le lendemain.

Enfin, si notre site Internet www.rn88.info a repris un peu de vigueur, je m'efforcerai avec toute l'équipe d'administration de notre association, de le rendre plus vivant et plus convivial au cours de 2012.

En vous souhaitant à tous beaucoup de bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont chers en cette nouvelle année, je formule le vœu que 2012 voit un début de concrétisation de nos efforts, notamment sur la Lozère et l'est de l'Aveyron, une action musclée, concertée et commune auprès des décideurs et, vis-à-vis de vous, une information plus régulière au travers de cette gazette.

Bonne année RN88 à tous !

Jean Villemagne

Je vis encore
« chez nous » !



Aidez mes parents à y rester en favorisant le désenclavement routier et numérique des territoires desservis par la RN 88

SOMMAIRE

Page 1 :

→ Le mot du Président

Pages 2,3,4 :

→ Où en est-on à Mende ?

Page 5 :

→ Avancée dans la Haute-Loire, l'Aveyron et le Tarn

Pages 6 et 7 :

→ Quelques autres informations en bref

Page 8 :

→ Assemblée Générale le vendredi 3 février 2012



Association " OUI à la 2x2 VOIES "

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (répondeur) : 04.66.32.24.62 Président: 04.66.45.42.74

Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr SITE : www.rn88.info

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION «OUI à la 2X2 VOIES»

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association Dr Publication Jean VILLEMAGNE -

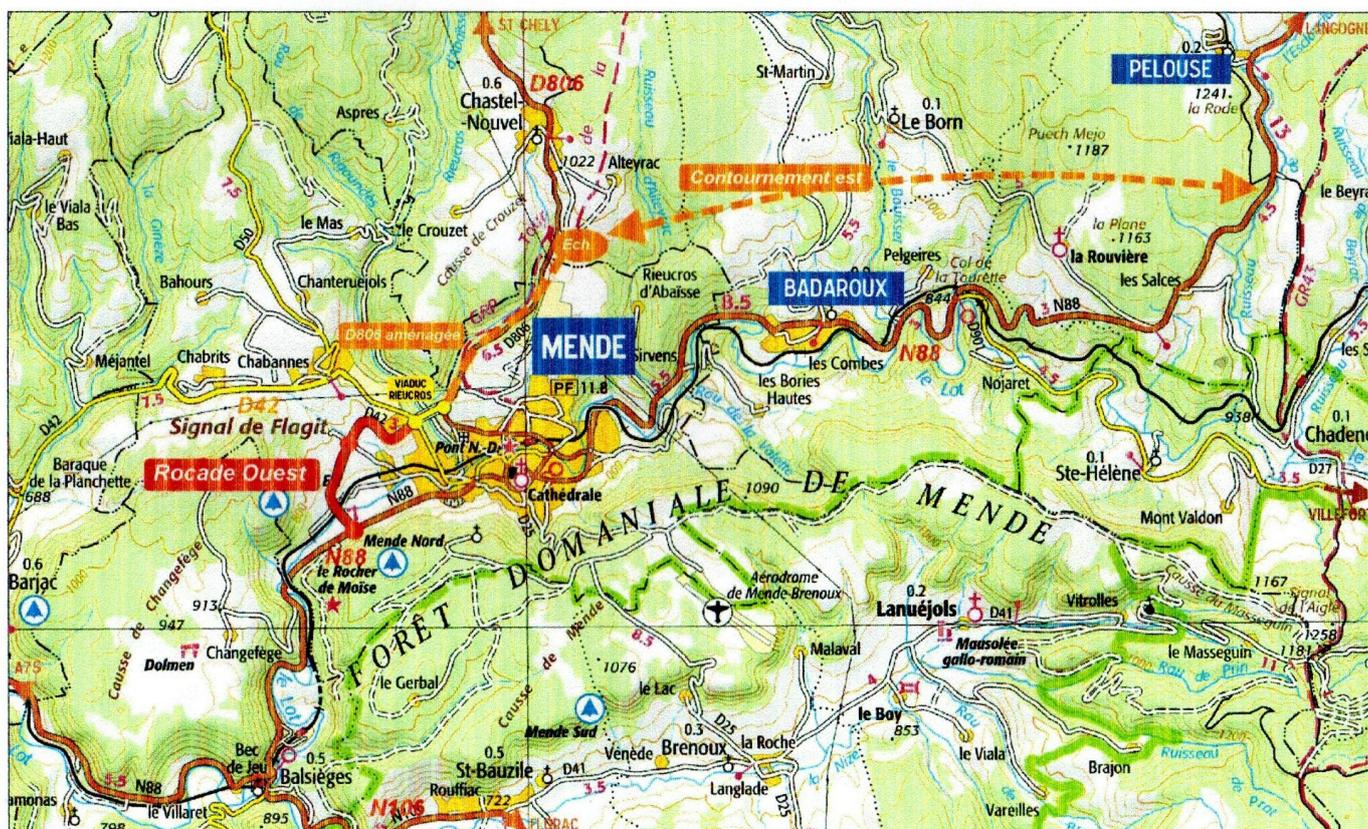
Prix au n° : 0 € 80

Rédacteur en Chef : jean VILLEMAGNE

Que se passe-t-il à Mende ?

Sur le plan de la RN 88 à proprement parler rien de nouveau.

Pourtant dans notre numéro 50 que nous avons réalisé très vite lorsque nous avons appris l'ouverture de l'enquête publique sur le contournement Ouest de la ville de Mende à la fin du mois de juin, nous vous avons annoncé l'action d'information que nous avons mise en place pour sensibiliser les Mendois et les habitants des alentours sur l'importance de cette réalisation. Certes nous considérons toujours que cette rocade qui reliera la RN88 actuelle au viaduc de Rieucros et à la D806, en direction de Saint-Chély-d'Apcher, ne fait pas directement partie de l'aménagement attendu de la RN88. Cependant son exécution est indispensable pour que dans le futur elle serve de raccordement à la RN 106 sud en direction d'Alès et qu'elle préfigure le contournement Est qui sera lui un véritable maillon de notre RN88 à 2x2 voies.



Regardons d'abord comment cela se présente :

Cette rocade partira donc de la ligne droite à l'entrée sud-ouest de Mende, rejoindra le viaduc de Rieucros entre le lycée Peytavin et la gendarmerie, au droit du rond-point existant en haut de l'avenue du 11 novembre (D 42). Devrait s'ensuivre un aménagement de la D806 jusqu'à l'échangeur avec le futur contournement Est (nouvelle RN88) au sud d'Alteyrac vers Pelouse.

Qu'avons-nous fait ?

Les 1^{er} et 2 juillet nous avons fait signer **1286 lettres favorables au projet**, à l'entrée de la galerie marchande d'Hyper U, que nous avons remises au Président de la commission d'enquête le jour de la clôture de l'enquête, c'est-à-dire le 22 juillet, avec une lettre d'explication.

Le 7 juillet nous avons tenu deux réunions publiques d'information, avec projections, sur le contenu et le déroulement de l'enquête publique.



La dernière signataire du 2 juillet avec MM. Barbance et Chany du bureau de l'Association.



Devant : l'ensemble des 7 registres contenant les 1286 lettres
Derrière : tous les documents d'étude de l'enquête publique



ASSOCIATION OUI A LA 2x2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Messagerie : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr

Téléphone : 04 66 32 24 62 (répondeur)
Site Internet : www.rn88.info

**Monsieur le Président
de la commission d'enquête
Mairie de Mende
Place du Général de Gaulle
48000 MENDE**

Mende, le 21 juillet 2011

Objet : Enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et de mise en compatibilité du POS - Projet de contournement de Mende - Rocade Ouest.»

Monsieur le Président,

L'association « Oui à la 2x2 voies » milite depuis 1998 pour la réalisation de la RN88 à deux fois deux voies entre Toulouse et Lyon.

Si le programme avance sur l'Aveyron et la Haute-Loire, en revanche, il reste au point mort sur la Lozère.

Il est évident que **notre association ne peut que soutenir la réalisation, le plus rapidement possible, de la Rocade Ouest** qui permettra le raccordement de la RN 106 à la D 42 et à la D 806 dans un premier temps, puis au contournement Est de Mende, maillon de la future RN 88, attendue depuis trop longtemps par les lozériens.

Sachant que trop peu de citoyens iraient spontanément manifester leur intérêt pour ce projet, nous sommes allés au devant d'eux et avons collecté, **uniquement sur Mende**, 1286 lettres de personnes majeures, favorables au projet (dont plus de 1000 en deux jours) que nous avons numérotées de 1 à 1286 et que nous avons regroupées dans sept cahiers reliés qui sont enregistrés en mairie. Elles portent toutes les noms, prénoms, adresse, date et signature des personnes concernées et sont donc à considérer officiellement dans le résultat de l'enquête publique.

Espérant que ce soutien massif de la population, vous permettra de rendre rapidement des conclusions favorables à **cet aménagement vital pour le devenir de Mende, de son économie, de son développement et de ses habitants**, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE



Lettre remise au Président de la commission d'enquête publique

Où en est-on aujourd'hui ?



Titre de l'arrêté de déclaration d'utilité publique signé et publié en décembre que vous pouvez consulter en totalité sur le site de la DREAL : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Il est intéressant de lire au §1 de l'annexe :

« Le programme de contournement de Mende, entre la RN88 et la commune de Pelouse, via le Viaduc de Rieucros mis en service en décembre 2009, a pour objectif notamment de désengorger le centre-ville de Mende.

La Rocade Ouest de Mende est le premier des aménagements nécessaires au Contournement de Mende, permettant de relier la RN88 au viaduc de Rieucros. Elle assurera une liaison routière bidirectionnelle d'environ 2.5 km entre la RN88 à l'Ouest de Mende dans la vallée du Lot et la RD42 au niveau du viaduc de Rieucros.

Elle constitue un maillon du projet de contournement de Mende, composé d'Ouest en Est :

- *De la Rocade Ouest de Mende,*
- *Du viaduc de Rieucros, mis en service en décembre 2009,*
- *Du contournement Est de Mende, via un réaménagement de la RD806, entre le viaduc de Rieucros et la commune de Pelouse.*

Enfin la Rocade Ouest de Mende permettra de répondre aux besoins de liaison entre le viaduc de Rieucros et la vallée du Lot.»

Et maintenant ?

L'année 2012 devrait permettre l'acquisition des terrains.

Les travaux devraient pouvoir commencer en 2013 et être terminés pour 2015 (?)

Ce qui est important c'est que la suite du projet, le contournement Est, puisse avancer plus vite que n'a avancé le dossier entre la décision de construction du viaduc et l'enquête publique sur la rocade Ouest.

Si ce n'est pas le cas, l'utilité de cette rocade Ouest sera limitée aux véhicules locaux et ne servira en aucun cas à délester le centre de Mende de la circulation de transit sur la RN88.

Nous savons que les études concernant ce contournement Est ainsi que celles sur le contournement de Langogne sont réalisées, **il s'agit de procéder rapidement aux enquêtes publiques nécessaires.**

A ce sujet nous attendons un rendez-vous que nous avons sollicité auprès du nouveau préfet de la Lozère Monsieur Philippe Vignes.

Que se passe-t-il en dehors de la Lozère ?

Dans la Haute-Loire : Le contournement du Puy-en-Velay

- Le viaduc de Taulhac dont le chantier a débuté en début 2010 est en voie d'achèvement, L'assemblage final de son tablier en acier qui doit supporter la chaussée en béton a eu lieu le 13 juillet 2011.
- Par contre les travaux de construction de la tranchée couverte entre Ours et Mons, autre pièce majeure du contournement du Puy, qui avaient débutés à la fin du mois de mars 2011, ont repris mi-novembre après avoir été interrompus 6 mois suite à un glissement de terrain qui s'était produit en mai.

Cet incident devrait reporter la mise en service de l'ensemble du contournement au deuxième semestre 2014.



Photo Zoomdici.fr

Dans l'Aveyron

A l'ouest de Rodez

Le chantier entre La Baraque Saint-Jean et La Mothe sur les communes de Naucelle, Tauriac, Quins et Camjac, débuté en octobre 2010, avance. Les 13,7 kilomètres du chantier, devraient être achevés en 2013.

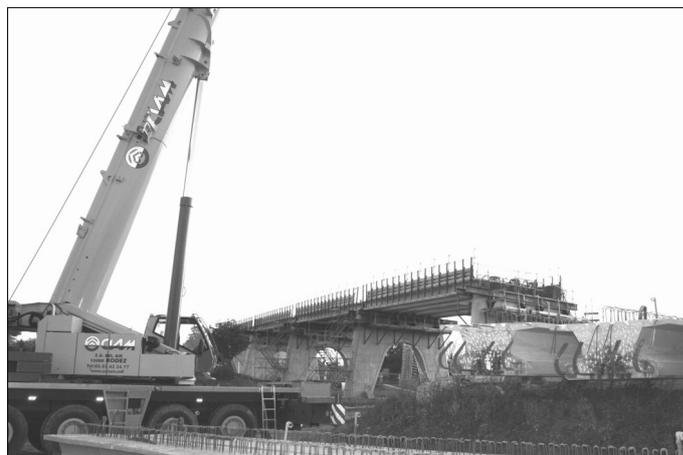
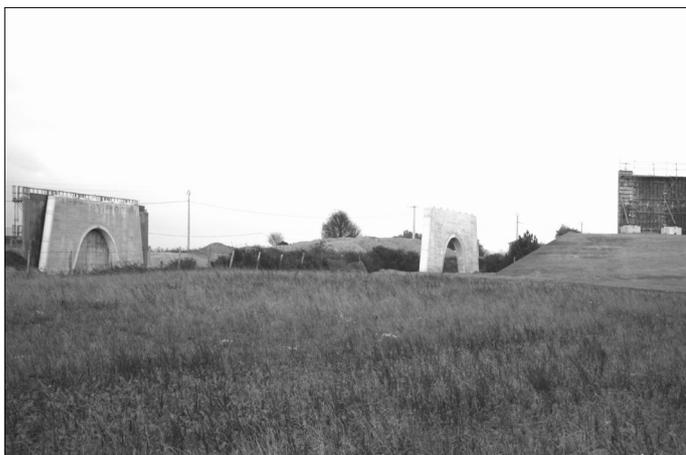
Il restera ensuite à entreprendre le contournement de Baraqueville de 14,3 kilomètres qui devrait permettre à l'horizon 2015 de relier totalement Rodez à Toulouse sur la 2x2 voies.

A l'est de Rodez

Seul est programmé « le barreau de Saint-Mayme » sur 7,5 kilomètres dont le chantier devrait débuter prochainement (1er trimestre).

Malgré l'arrêté de déclaration d'utilité publique qui existe et qui expire à la fin de l'année, aucune autre mise en chantier n'est envisagée actuellement pour relier la RN88 à l'A 75 au niveau de Séverac-le-Château.

Dans le Tarn



Entre les lieux-dits « Croix-de-Mille » et « La Cabane Basse » sur les communes de Pampebonne, Moularès et Tanus, les ouvrages d'art sont sortis de terre comme on peut le voir sur les photos ci-dessus prises le 12 novembre 2011, la mise en service devrait avoir lieu à la fin de cette année 2012. C'est le dernier chantier de la RN 88 à réaliser dans le Tarn

Quelques autres informations en bref

Suite à notre intervention auprès du Président de la République lors de sa venue en Lozère les réactions de soutien ont été nombreuses : en voici quelques-unes qui malheureusement n'ont pas réussi jusqu'alors à faire avancer notre dossier dans notre département



*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Jean VILLEMAGNE
Président de l'Association
« Oui à la 2x2 voies »
2 rue d'Aigues Passes
48000 MENDE

Paris, le 29 JUIL 2011

Monsieur le Président,

Messieurs Pierre MOREL A L'HUISSIER, député de la Lozère, conseiller général, maire de Fournels, et Francis SAINT-LEGER, député de la Lozère, n'ont pas manqué d'appeler l'attention du Président de la République sur la correspondance que vous lui avez directement adressée, concernant le projet de mise à 2x2 voies de la Route Nationale 88.

Je puis vous assurer que Monsieur Nicolas SARKOZY est très attentif à l'ensemble des réflexions et des préoccupations que vous lui avez soumises. A sa demande, j'ai signalé votre courrier à Monsieur Thierry MARIANI, ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports.

Vous serez tenu directement informé, par ses soins, de la suite susceptible d'être réservée à votre intervention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume LAMBERC

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La Canourgue, le 18 juillet 2011
N/Réf : JB/CF

Jacques BLANC
ANCIEN MINISTRE
SENATEUR DE LA LOZERE
MAIRE DE LA CANOURGUE

Jean Villemagne
Président de l'association "Oui à la 2x2 voies"
2, rue d'Aigues Passes
48000 Mende

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'adresser le dossier que votre association a fait parvenir au Président de la République le 24 juin 2011.

Je vous remercie de cet envoi et salue votre engagement et la constance avec laquelle vous défendez le doublement de la RN88. Je m'associe bien volontiers à cette démarche, et ce depuis des années, mais souhaite profiter de l'occasion que m'offre ce courrier pour saluer votre travail associatif qui est un concours précieux pour les élus de terrain.

Vous remercie pour votre marque de confiance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

Jacques BLANC

REPUBLICQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le ministre chargé des transports
Paris, le 2 / SEP. 2011

Références : CPAL104181-AM11018490
vos réf. : votre courrier du 28/06/2011

Monsieur le Député-Maire,

Vous avez bien voulu faire part au Président de la République, que m'a transmis votre courrier, des observations de M. Jean VILLEMAGNE, président de l'association "Oui à la 2 x 2 voies", relatives à la mise à 2 x 2 voies de la route nationale 88.

Sensible à l'intérêt que vous portez à cette opération, j'ai demandé à mes services d'étudier ces éléments et me retournerai pas de vous tenir informé des suites qui leur seront données.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thierry MARIANI

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de la Lozère
Membre de la Commission des Lois
Maire de Fournels
Conseiller général
2, Avenue de Drazza
48100 MARVEJOLS

Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le ministre chargé des transports
Paris, le 2 / SEP. 2011

Références : CPAL104181-AM11018490
vos réf. : FSUNR0031-5187

Monsieur le Député,
Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu faire part au Président de la République, qui m'a transmis votre courrier des observations de M. Jean VILLEMAGNE, président de l'association "Oui à la 2 x 2 voies", relatives à la mise à 2 x 2 voies de la route nationale 88.

Sensible à l'intérêt que vous portez à cette opération, j'ai demandé à mes services d'étudier ces éléments et me retournerai pas de vous tenir informé des suites qui leur seront données.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Francis SAINT-LEGER

Monsieur Francis SAINT-LEGER
Député de la Lozère
Rue de Salazens
48700 RIEUTORT-DE-RANDON



Le ministre chargé des transports

Paris, le 27 SEP. 2011

Référence : C/P/A11028693-D11023487
Vos réf : votre courrier du 31/09/2011

Monsieur le Député-Maire,

Vous avez bien voulu faire part au Président de la République, qui m'a transmis votre courrier, des observations de M. Jean VILLEMAGNE, président de l'association "Oui à la 2 x 2 voies", relatives à la mise à 2 x 2 voies de la route nationale 88.

Je tiens à vous confirmer l'attention que porte l'Etat à la modernisation de la RN 88, compte tenu de son rôle dans le désenclavement et le développement économique des territoires qu'elle traverse.

La mise à 2 x 2 voies de cet axe est aujourd'hui largement engagée sur le tronçon reliant l'agglomération toulousaine à l'autoroute A 75. S'agissant de la partie plus orientale, c'est-à-dire l'axe entre l'A 75 et le département de la Loire, l'aménagement se poursuit dans le cadre des programmes de modernisation des itinéraires routiers (PDM), qui succèdent au volet routier des contrats de plan Etat - Région.

En Lozère, parallèlement aux travaux permis par les crédits inscrits à l'actuel PDM de la région Languedoc Roussillon et qui concernent notamment l'aménagement de la rocade ouest de Mende, les études relatives aux contournements de Langogne et de Mende sont menées de manière à permettre leur réalisation lors de la prochaine génération de PDM.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Thierry MARIANI

Monsieur Pierre MORFI A L'HUSSIÈRE
Député de la Lozère
Membre de la Commission des Lois
Maître de Forges
Conseiller général
2, Avenue de Brozas
48100 MARQUEZOLS

Hôtel de Rouleaux - 246, boulevard Saint-Sébastien - 75007 Paris - Tél : 33 (0) 1 40 81 21 22
www.developpement-durable.gouv.fr

Un courrier identique a été envoyé le même jour au Député Francis Saint-Léger.

Si nos élus nous ont soutenu et ont relayé le dossier que nous avons fait parvenir au Chef de l'Etat, nous sommes par contre très déçus par la faiblesse des motions qui nous ont été retournées par les Présidents des 14 Communautés de Communes du nord du département de la Lozère que nous avons sollicités au mois de Février. Malgré nos relances, seules 7 d'entre-elles auraient fait voter cette motion.

Il faut à ce sujet reconnaître que Monsieur Alain Bertrand, Maire de Mende et Président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère, s'est impliqué beaucoup dans le dossier : non seulement il a fait voter une motion par sa ville et sa communauté de communes, mais pendant son court passage au Sénat avant l'invalidation de son élection par le Conseil Constitutionnel, une des premières questions au gouvernement qu'il a posée concernait la RN 88 en Lozère.

La question et la réponse étant trop longues pour que nous les reproduisions dans notre gazette, nous vous engageons à aller les lire intégralement sur Internet en composant www2.senat.fr/ et en cliquant sur *Questions*. Le Sénat les a publiées sur le J.O. Sénat du 23 novembre page 2783

Nous vous engageons dès aujourd'hui à renouveler votre adhésion. Nous en avons besoin pour pouvoir continuer à exprimer auprès des décideurs et des médias votre aspiration à voir procéder au désenclavement de la Lozère. Plus nous serons actifs plus rapidement nous réussirons !

✂ -----

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2012

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL.....
VILLE :
Tél. :

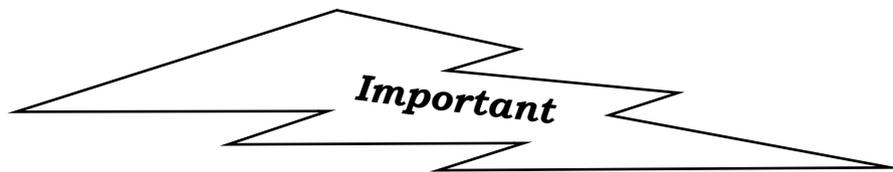
Membre ADHERENT : 5 euros et +
Membre ACTIF : 10 euros et +
Membre BIENFAITEUR : 15 euros et +

Commerçants Artisans : 40 euros et +
Entreprises (minimum) : 80 euros et +

« GAZETTE DU OUI » : 8 euros par an

E. Mail :

**Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -
Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE
Nous vous en remercions à l'avance**



Vous trouverez à l'intérieur de cette gazette votre invitation à notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu

le vendredi 3 février 2012 à 18 heures,
salle des associations, place du Foirail à Mende.

Nous vous y attendons nombreux pour exprimer

- **votre intérêt pour la réalisation du projet de désenclavement de notre territoire, enjeu vital pour la jeune génération et les générations suivantes.**
- **votre mécontentement devant la lenteur d'exécution des projets de contournements de Mende et de Langogne, catastrophique pour nos deux métropoles.**

Si vous ne pouvez être présent, n'oubliez pas de vous faire représenter par un autre membre de l'association à jour de sa cotisation 2011.

*Un numéro au-dessus de votre adresse ? Votre cotisation 2011 était à jour.
Si aucun numéro n'est inscrit sur l'étiquette de votre adresse : pensez à vous mettre à jour en réglant votre cotisation 2012 qui nous permettra de poursuivre et d'intensifier notre combat. Merci*

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

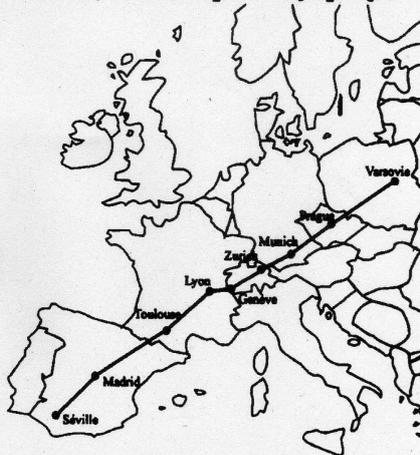
Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**
MADRID-GENEVE
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**
TOULOUSE-LYON

Départements traversés :
HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON
LOZERE - ARDECHE
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél./Fax : 04 66 69 48 70



E.Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Messagerie : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr

Téléphone : 04 66 32 24 62 (répondeur)
Site Internet : www.rn88.info

Assemblée Générale

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes convié(e) à assister à l'assemblée générale de notre Association qui se tiendra le

vendredi 3 février à 18 h 00
salle des associations – place du Foirail à MENDE

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des comptes des exercices 2010 et 2011
- Organisation et budget prévisionnel 2012
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Conformément à nos statuts, le quorum à atteindre pour pouvoir délibérer est du tiers plus un des membres de l'association à jour de sa cotisation 2011. Nous souhaitons donc vivement votre participation. Si toutefois cela ne pouvait être le cas, et toujours conformément à nos statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre membre de l'Association en lui donnant le pouvoir ci-joint que vous aurez préalablement rempli.

Dès maintenant vous pouvez renouveler votre cotisation pour 2012.

Recevez chère adhérente, cher adhérent, nos meilleures salutations

Le Président : Jean Villemagne

X

POUVOIR

Je, soussigné,, demeurant

....., donne pouvoir à M.....

demeurant....., pour me

représenter à l'assemblée générale de l'association « Oui à la 2X2 voies » qui se tiendra le **3 février 2011 à Mende**, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature